Trente-quatrième Année. — N° 135 UN NUMERO : 15 CENTIMES. MERCREDI 15 MAI 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DEL'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C°, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1889

L'ÉLECTION D'UN OPPORTUNISTE

Paris vient d'élire un sénateur opportuniste, un ami de M. Jules Ferry, un clerc de la petite chapelle ou pontifient les anciens disciples de Gambetta.

Le fait n'est pas insignifiant. mais il importe de ne pas l'apprécier à la légère et d'en examiner minutieusement toute la portée.

Naturellement, les journaux du cru triomphent bruyamment et déclarent sur un ton dithyrambique que Paris s'est ressaisi, que ce Paris pour lequel on n'avait pas assez d'injures lorsqu'il envoyait à la Chambre le général Boulanger est redevenu le Paris d'autrefois, le bon petit Paris docile aux entreprises des coteries.

Tout cela est dans l'ordre, et on ne saurait demander à un parti qui a obtenu l'apparence d'un triomphe d'en souligner le néant.

De même, il serait puéril de vouloir obtenir des feuilles radicales ou boulangistes une explication du résultat d'hier, qui ne fût pas conforme aux intérêts spéciaux de leur parti.

L'élection de M. Poirrier n'indique en aucune façon que Paris soit devenu jacobin.

D'abord, le mode de votation pour l'élection des membres du Sénat n'est rien moins que la représentation du suffrage universel.

L'élection accuse l'opinion de quelques-uns; elle n'est pas l'expression exacte de la pensée actuelle des masses.

Tel électeur qui a envoyé M. Darlot ou M. Songeon siéger au conseil municipal a beau s'en mordre les pouces et regretter amèrement son vote précédent, ces messieurs n'en continuent pas moins d'exercer leurs fonctions électives dans les manifestations du suffrage restreint.

En second lieu, M. Poirrier figurait, dans l'échelle des coteries en présence, ce qu'il y avait de plus modéré.

Or, en dépit des avertissements de plusieurs membres de la droite municipale qui préféraient le plus grand mal dans l'espoir d'obtenir un plus grand bien, il s'est trouvé, soyez-en sûr, au sein du corps électif nombre d'individualités conservatrices qui ont accordé leurs voix à M. Poirrier, non pas parce qu'il était opportuniste, mais bien qu'il fût opportuniste, et qui ont fermé les yeux sur ses relations équivoques, pour ne lui tenir compte que de son programme d'affaires assez habilement mis en avant.

Au début de l'Exposition, il pouvait sembler convenable à bon nombre d'esprits indépendants de témoigner publiquement d'un désir sincère d'apaisement en confiant un mandat au président de la Chambre de commerce de Paris.

Et c'est bien, je crois, la politique d'affaires qui a triomphé sur le nom de M. Poirrier.

Il est à craindre que le nouveau sénateur, grisé par les enjôlements de ses amis de la « petite église », ne s'illusionne sur la signification de son élection. Il est à redouter qu'il se méprenne sur le caractère du mandat qui vient de lui être attribué, qu'il se préoccupe, en un mot, bien davantage d'assurer les revendications intolérantes de ses amis politiques que de faire respecter les *desiderata* pacifiques formulés par son programme et approuvés par ses électeurs.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Paris, 13 mai. — Le nombre des députés qui se sont rendus aujourd'hui à la Chambre ne dépasse pas vingt.

Des rares conversations et des quelques impressions que nous avons entendu échanger, il résulte toujours la même indécision au sujet de la réouverture de la session.

On en trouve autant parmi les opportunistes que chez les radicaux qui soutiennent que le budget sera voté sans difficultés et que la Chambre s'en tiendra là; mais à côté d'eux et dans les deux camps il ne se trouve pas mal de collègues qui ne dissimulent pas leur inquiétude ; ils craignent des accrocs soit à propos d'une interpellation visant la Haute-Cour de justice, soit au sujet d'un incident quelconque amené par le projet sur le privilège de la Banque de France, les élections multiples, etc., et de plus il faut tenir compte des incidents non prévus, toujours plus dangereux.

En ce qui concerne le budget, M. Pelletan déclarait que très probablement il serait adopté.

Je ne vois, ajoutait-il, qu'un incident probable sur le Tonkin ; les fonds secrets, l'ambassade du Vatican n'en susciteront pas.

Que pensez-vous de la viabilité du ministère, demande un de nos confrères au rédacteur de la *Justice*.

Que voulez-vous! a répondu ce dernier; certes, il n'est pas composé d'hommes de nôtres, mais je ne crois pas que nous ayons actuellement un intérêt quelconque à le renverser.

Questionné au sujet du discours prononcé à Mâcon par son collègue, M. Pelletan déclare qu'avant-hier encore il en avait causé avec lui et que M. Millerand avait assuré qu'une dépêche à la *Justice* avait dénaturé ce qu'il avait dit.

Nous relatons cette déclaration, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que M. Millerand sur la demande de M. Clémenceau a supprimé dans le texte de son discours publié par la *Justice*, plusieurs passages; pourquoi cette suppression ?

Donc, scission entre les opportunistes et les radicaux, scission entre MM. Ferry et Ranc, scission entre MM. Millerand et Clémenceau, voilà où en est la concentration républicaine.

Les uns et les autres ne cessent de dire et de répéter : Messieurs, nous, nous ne vous attaquerons pas, c'est vous qui refusez la concession. C'est d'autant plus bizarre que jamais ou a tant discuté la bataille dans le camp républicain depuis quelques jours.

Cette constatation dont nous tenons la chose des députés qui arrivent des départements est faite par tous les électeurs républicains comme conservateurs.

Avec le dissentiment Clémenceau-Millerand, nous avons un incident Lockroy-Tirard lequel n'a déjà pas mal fait parler.

Autre chose arrive à propos pour diminuer l'animosité entre les deux fractions de la majorité, c'est l'élection de M. Poirir. Les opportunistes n'arrêtent pas de chanter victoire, les radicaux eux appellent ce résultat un accident.

L'élection du 27 janvier aussi était un accident faisait-on observer à un député boulangiste. C'est un peu la morale de l'histoire, mais réellement les républicains jouent la malchance. Au milieu de toutes les querelles et de toutes les polémiques les boulangistes qui étaient entrés dans une période de trêve semblent en vouloir sortir. Les réunions de Clamart et de Tourcoing et d'autres, sont là pour l'attester.

Comme le faisait remarquer un de leurs amis, les circonstances les favorisent trop bien pour qu'ils n'en profitent pas.

La situation est donc aujourd'hui ce qu'elle était hier, tout aussi embrouillée.

Il est impossible de prévoir quoi que ce soit ; tout ce qu'on peut affirmer si le ministère se tire d'affaires, si la Chambre vote le budget et s'en va ensuite, c'est le désir de ne pas contribuer à l'insuccès de l'Exposition.

LE CENTRE ET LA SITUATION A BERLIN

La discussion de la loi d'assurance ouvrière contre la vieillesse et les infirmités a repris au Reichstag de Berlin et a dû être interrompue faute d'un *quorum* suffisant pour délibérer.

Il est intéressant de noter que l'opposition conservatrice protestante, bien loin de désarmer, semble gagner chaque jour en vivacité. Les feuilles officieuses traitent de « frondeurs », de « mécontents perpétuels », les hommes qui se sont mis à la tête de ce mouvement.

Il n'est pas douteux que, surtout depuis la « douche froide » *(Kaltstellung)* administrée au prédicateur Stoecker pour les excès de son zèle ultra-royaliste, il y a, à l'extrême-droite, dans les régions dont la *Gazette de la Croix* est l'oracle, un sourd mécontentement contre la direction imprimée à la politique du souverain que ces « Prussiens pur sang » se plaisent à appeler le roi plutôt que l'empereur.

Ce petit groupe, où l'on compte avec le prédicateur de cour, des hommes comme M. de Hammerstein, le rédacteur en chef de la *Gazette de la Croix*, M. de Mirbach, M. de Puttkamer-Plauth, frère de l'ancien ministre, ne s'est, au fond, jamais senti en communion d'idées avec l'audacieux réaliste qui a su employer à ses fins, discipliner à son service, apprivoiser successivement toutes les forces sociales, depuis les plus révolutionnaires jusqu'aux plus réactionnaires, et qui semble vouloir fixer finalement son système dans l'équilibre instable de la coalition dite du *Cartel*.

L'esprit qui se fit jour, il y a treize ans, dans la fameuse *Déclaration* signée par tous les représentants de la noblesse protestante contre la politique du Chancelier et en faveur de l'organe du parti, cet esprit subsiste intégralement chez ceux qui ont garpé de cet épisode, dans le vocabulaire des polémiques de presse allemandes, le nom de *Déclarants*. M. de Bismarck est aux prises avec ce qu'il a appelé un jour « la meute des ultras »,

La loi d'assurances, cette énorme machine compliquée, avec les frais qu'elle entraîne, avec la bureaucratie nouvelle qu'il va falloir créer, offre un terrain de combat. Seulement le parti agraire, après avoir tant déclamé contre l'immoralité du capitalisme mobilier et de l'industrialisme, qui ne se préoccupent pas assez suivant lui du sort matériel des ouvriers, créateurs des profits qui font sa richesse, ce parti a bien mauvaise grâce à pousser les hauts cris dès qu'il est question de demander, à la propriété foncière aussi, en faveur des ouvriers agricoles quelques-uns des sacrifices que l'industrie va faire dans l'intérêt de ses propres travailleurs.

Toutefois, en présence de cette levée de boucliers d'un groupe de conservateurs et des répugnances d'une partie des nationaux libéraux et de tous les libéraux allemands, qui ont encore plus foi dans l'ancienne économie politique que dans le nouveau socialisme de la chaire, c'est un fait curieux que le gouvernement en soit réduit à compter sur l'appoint de douze ou treize membres du Centre catholique qui se séparent du gros de leur parti sur ce point.

On sait que l'empeur et M. de Bismarck ont fait des avances significatives à un certain groupe du Centre.

C'est que l'on en a besoin. La politique intérieure et parlementaire de l'Allemagne est arrivée à une crise latente, qui pourra d'un moment à l'autre ouvrir des portes toutes grandes à toutes les surprises.

Des organes libéraux ont prétendu que cette division accidentelle du Centre constituait un fait considérable.

Cela est faux. Large dans ses idées et prudent dans sa tactique, le parti catholique n'a jamais fait mystère de la divergence des opinions qui existent dans son sein, en matière économique. Deux courants, deux écoles s'y font jour et quelquefois s'y combattent.

Cette différence d'attitude s'est affirmée à maintes reprises, notamment lors des débats et des votes sur la loi contre les socialistes. Elle se manifeste aujourd'hui dans l'affaire qui nous occupe, mais cette petite minorité de dissidents décroît tous les jours ; la discipline, au lieu de s'émietter, se fortifie et grandit au milieu des orages.

Cette ligne de conduite a fait la gloire et la force du Centre.

Actif, prudent, discipliné avec un art merveilleux, désintéressé jusqu'à sacrifier les sympathies les plus chères aux intérêts des électeurs et de l'Eglise, décidé à ne jamais renoncer à son programme pondérateur, le Centre maintiendra son admirable unité à travers les beaux jours comme pendant les angoisses de la lutte et de la persécution.

Cette discipline et cette harmonie grandiront en raison du rôle de plus en plus considérable qu'il est destiné à jouer sur la scène politique.

LA HAUTE-COUR
DE JUSTICE

Paris, 12 mai. — Les feuilles opportunistes ont annoncé à grand fracas que M. Clémenceau avait fait à la Commission d'instruction de la Haute-Cour de Justice des révélations d'une gravité exceptionnelle sur le boulangisme.

La *Justice* dément cette nouvelle dans les termes suivants, passablements dédaigneux :

« Plusieurs journaux annoncent que M. Clémenceau a fait devant la Commission d'instruction de la Haute Cour une déposition importante.

» C'est tout juste le contraire de la vérité. »

NOUVELLES DU JOUR

Le roi Humbert en Allemagne

Berne, 13 mai. — Le bruit court que le roi d'Italie traversera la Suisse incognito afin d'éviter les manifestations, surtout celles des irrédentistes, qui seraient probables dans le Tessin.

Berlin, 13 mai. — On assure, dans quelques cercles, que, à cause de l'intensité des grèves, le voyage du roi d'Italie pourrait bien être retardé.

Le lord-maire à Paris

Paris, 13 mai. — Ce soir, au Grand-Hôtel, a eu lieu un grand dîner offert par le lord-maire de Londres à quelques personnalités de Paris.

A citer MM. Tirard, le général Brugère, Poubelle, Lozé, Alphand, Chautemps.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés aux deux nations. Le lord-maire a dit le sien en anglais.

Pendant les toasts, de nombreux cris de : Vive la France, vive l'Angleterre ont été poussés et acclamés.

M. Rochefort à Bruxelles

Bruxelles, 13 mai. — M. H. Rochefort arrive demain matin.

Inauguration d'une statue

Guise, 13 mai. — L'inauguration de la statue élevée par les soins du familistère de Guise, à M. Godin, son fondateur, a été définitivement fixée au 2 juin prochain.

Les grèves en Allemagne

Essem, 13 mai. — D'après la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, la déclaration conciliante de l'association minière, qui est affichée depuis samedi dans toutes les communes du district, n'a produit jusqu'ici aucun résultat ; au contraire, les ouvriers des mines du district d'Essem ont quitté le travail, à de rares exceptions près.

Le nombre des grévistes s'élève actuellement à 90.000, lesquels pouvaient extraire 93.000 tonnes par jour.

L'ordre et la tranquillité n'ont été troublés nulle part dans le district de Dornmund, depuis samedi; tous les bruits contraires sont faux.

Le récit d'une collision entre les mineurs et la troupe, qui se serait produite au puit Margarette, et où il y aurait eu de nombreux morts et blessés se réduit à ceci :

Une bande de jeunes gens a tiré samedi soir sur les soldats, ce qui a amené l'arrestation de deux d'entre eux.

Il n'y a pas encore de troupes à Essem ni dans les environs.

La police est renforcée par des agents auxiliaires, recrutés dans la population, qui se reconnaissent par certains détails dans l'uniforme, et à la cravate blanche et noire.

Berlin, 13 mai. — L'Empereur a assisté au conseil des ministres prussiens, qui a eu lieu hier au palais du prince de Bismarck, sous la présidence du chancelier.

Le souverain a pris part aux délibérations sur les grèves dans les charbonnages du bassin de Larnch.

La délibération a duré plusieurs heures.

Le bruit a couru aujourd'hui au Reichstag que l'on ferait venir à Berlin les représentants des patrons et les délégués ouvriers.

Un incident turco-italien

Paris, 13 mai. — On écrit de Constantinople au *Temps* :

« Encore un incident turco-italien; un bâtiment de guerre italien a fait le salut réglementaire de vingt-un coups de canon à son arrivée à la soude.

» D'après la déclaration du commandant, ce salut n'aurait pas été rendu.

» Le consul italien de la Canée a immédiatement réclamé auprès de l'autorité locale en demandant le salut.

» Les autorités de la Soude prétendent que ce salut a été rendu ; mais elles accompagnent leur affirmation de cette observation assez singulière, qu'il est fort possible que la violence du vent ait empêché le commandant du bâtiment italien d'entendre les coups de canon.

» Le gouverneur général a rendu compte de l'incident en demandant des instructions qui ne lui ont pas encore été envoyées par la Sublime-Porte.

» Il est à peine besoin d'ajouter que rien de grave ne peut sortir de cette nouvelle affaire, mais comme elle se produit à la suite de plusieurs autres de ce genre, on commence à se demander à Stamboul s'il n'y a pas là comme un parti pris, et si ces incidents ne sont pas le prélude de l'exécution de desseins cachés que l'Italie projeterait contre la Turquie.

» Ce qui a surtout donné naissance à cette hypothèse, c'est la raideur avec laquelle les exigences Italiennes ont été formulées dans tous ces incidents. »

Le Comptoir d'Escompte

Paris, 13 mai. — Le procès en responsabilité qui avait été engagé par les administrateurs judiciaires du Comptoir d'Escompte contre les anciens administrateurs et censeurs de la Société, et contre la succession Denfert-Rochereau est revenu aujourd'hui à l'audience du tribunal de commerce, présidé par M. Guillotin.

Les administrateurs judiciaires, qui ont été nommés depuis la dernière audience, liquidateurs amiables de la société, ont repris la procédure en leur nouvelle qualité ; en outre, une nouvelle assignation a été délivrée pour aujourd'hui à la requête de MM. Edmond Moreau et Monchicourt, liquidateurs, pour exposer au tribunal les faits nouveaux qui, d'après eux, justifient une condamnation provisionnelle de la somme de 50 millions.

M. Sabattier, leur agréé, a demandé au tribunal de fixer d'urgence le jour des plaidoiries.

Un groupe d'actionnaires, intervenants, s'est associé à cette demande; le tribunal fixera à quinzaine le tour de rôle de l'affaire.

Election socialiste à Narbonne

Narbonne, 13 mai.— Aujourd'hui ont eu lieu les élections municipales complémentaires. La liste socialiste est arrivée la première ; elle avait été en minorité dimanche dernier et c'était la liste républicaine qui arrivait en tête.

La proclamation du scrutin a été suivie de scènes de désordre. Des coups ont été échangés dans la salle du vote, et la gendarmerie a été requise pour rétablir l'ordre.

Les socialistes, conduits par M. Ferroul, député, ont parcouru la ville en chantant la *Marseillaise* et en criant : « Vive la Commune ! Vive la Révolution sociale ! »

A dix heures, tout était rentré dans l'ordre et le calme.

La tour Eiffel

Paris, 13 mai. — C'est mercredi 15 que doit être inaugurée ainsi que nous l'avons annoncé, la tour de 300 mètres.

Ce jour-là, le travail des ascenseurs n'étant pas encore totalement terminé, le public ne sera admis qu'au 2e étage ou il accédera par les escaliers de la tour. Les restaurants et brasseries de la première plate-forme qui ont aujourd'hui achevé leurs installations fonctionneront le 15.

Le roi Humbert à Berlin

Berlin, 13 mai.— On s'occupe activement des préparatifs pour l'arrivée du roi Humbert ; il serait possible qu'au dernier moment la reine se décidât à venir, l'invitation lui ayant été renouvelée par l'impératrice. En tout cas, on compte sur le duc et la duchesse d'Aoste, mais en revanche, il ne paraît pas certain que M. Crispi puisse venir, la situation politique le retenant en Italie.

Les grèves en Allemagne

Berlin, 13 mai, — La grève s'étend au bassin d'Essen. Les ouvriers ont quitté les quarante-deux puits de la Compagnie.

Par une déclaration, les administrateurs des charbonnages refusent la réduction de la durée du travail, mais concèdent en principe à l'augmentation des salaires, qui sera à déterminer entre chaque administration et ses équipes après que les grévistes auront repris le travail.

On dit qu'une députation de grévistes sera reçue par l'empereur aujourd'hui.

Le mouvement préfectoral

Paris, 13 mai. — Le mouvement préfectoral ne paraîtra au *Journal officiel* que vers la fin de la semaine.

M. de Girardin, préfet de Seine-et-Oise, sera nommé conseiller à la Cour des Comptes.

Paris, 13 mai. — Dans le prochain mouvement préfectoral en préparation, le préfet de la Charente-Inférieure sera mis en disponibilité sur sa demande.

Paris, 13 mai. — La *Paris* croit savoir que M. Monteil, préfet de la Creuse, qui a vivement mécontenté, à plusieurs reprises, la population de ce département, est au nombre de ceux qui vont trouver place dans le mouvement préfectoral qui se prépare au ministère de l'intérieur, et qu'un successeur lui est désigné dès maintenant.

Paris, 13 mai. — On lit dans le *Temps* :

« Le mouvement préfectoral en préparation sera probablement divisé en deux parties; dans la première partie, il y a lieu de remplacer M. Firbach, préfet du Puy-de-Dôme, décédé, et M. Chapron, préfet de la Charente-Inférieure, qui a demandé à être mis en disponibilité.

» Cette même partie comprendra le remplacement à la préfecture de la Loire-Inférieure de M. Glatz, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, sera appelé à d'autre fonctions. »

M. Saisset-Schneider au Conseil d'Etat

Quant au remplacement de M. Saisset-Schneider à la préfecture du Nord et de M. Girardin à la préfecture de Versailles, il est probable qu'il s'effectuera ultérieurement par un second décret.

Il est question, en effet, de nommer M. Saisset-Schneider au Conseil d'Etat, et M. de Girardin à la Cour des comptes ; mais les sièges à attribuer à ces deux préfets ne sont pas encore vacants ; ils le deviendront prochainement par la mise à la retraite que les titulaires actuels doivent demander.

Suspension d'un adjoint au maire

Périgueux, 13 mai. — Par arrêté préfectoral, M. Georges Ribeyrol, premier adjoint au maire de Montron, est suspendu.

M. Ribeyrol, qui présidait en l'absence du maire la séance du Conseil municipal du 30 avril, avait toléré de vives attaques de la part d'un conseiller contre le gouvernement et avait déclaré même s'y associer.

Depuis, il a publié en faisant suivre sa signature du qualificatif *Adjoint* un écrit boulangiste contre le président de la République et les pouvoirs publics.

Le Conseil municipal de Montron est presque entièrement composé de boulangistes militants.

Procès de Numa Gilly

Nîmes, 13 mai. — Le procès en diffamation intenté par M. Gilly à divers membres du comité de conciliation républicaine, à l'occasion des élections municipales du 20 janvier, viendra samedi prochain devant les assises du Gard.

M. Gilly se porte partie civile; c'est Me Laguerre qui assistera M. Gilly.

On dit que Me Laguerre profitera de son séjour à Nîmes pour y faire une conférence politique.

La langue française bannie en Prusse

Berlin, 13 mai. — Une circulaire du ministre des chemins de fer interdit dans son département l'emploi d'expressions d'origine française et autres dénominations consacrées appartenant à d'autres langues en usage.

Ces expressions devront être remplacées par des mots allemands du reste inconnus du public.

Meeting des agriculteurs en Espagne

Barcelone, 13 mai. — Le meeting de la province de Catalogne a eu lieu hier ; l'affluence était considérable.

Le projet de constitution de l'association générale pour la défense de l'agriculture a été approuvé à l'unanimité.

L'Institut agricole catalan va adresser au gouvernement une pétition exposant les maux de l'agriculture et demandant un remède prompt et efficace.

Le meeting annoncé pour protester contre le code civil a eu également lieu.

L'assistance était nombreuse.

Le tsar chez l'empereur d'Allemagne

Londres, 13 mai. — Le correspondant du *Times* à Saint-Pétersbourg croit savoir de bonne source que, vers le milieu du mois, le tsar se rendra à

BOURSE DE PARIS

du mardi 14 mai

(*par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL*)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
87 40	3 0/0	87 47	87 50	87 72
105 14	4 1/2 1883	105 40	105 25	105 45
97 75	Italien 5 0/0	98 05	98 07	98 12
17 31	Turc 4 0/0	17 45	17 40	17 42
470 ..	Egypte 6 0/0	470 93	470 93	470 93
76 27/32	Extérieure 4 0/0	76 7/8	76 31/32	77 1/8
89 ..	Hongrois 4 0/0	89 13/16	89 3/4	89 1/16
68 12	3 0/0 Portugais	68 5/8	68 1/8	68 1/16
98 13/16	Consolidés anglais	99 ..	99 1/16	99 1/16
94 15/16	Russe 1880	94 15/16	94 15/16	94 31/32
93 15/16	Russe 1889	93 1/2	93 3/16	93 1/2
	Sociétés de Crédit			
4210 ..	Banque de France	.... ..	4240 ..	4230 ..
540 ..	Banque d'Escompte	.... ..	545 ..	541 ..
762 ..	S. Paris et d. Pays-Bas	.... ..	765 ..	767 ..
1342 ..	Crédit Foncier	1341 ..	1345 ..	1352 ..
448 ..	Crédit Mobilier	.... ..	445 ..	442 ..
691 ..	Crédit Lyonnais	690 ..	695 ..	696 ..
558 81	Banque Ottomane	558 50	558 50	557 50
	Chemins de fer			
1830 ..	Nord ...act.	.... ..	1825 ..	1825 ..
1395 ..	Paris-Lyon-Médit. *	.... ..	.... ..	1387 ..
1382 ..	Orléans ... *	.... ..	.... ..	1389 ..
531 ..	Autrichiens	.... ..	532 ..	.. ..
253 ..	Lombards	253 ..	253 ..	253 ..
391 ..	Nord Espagne	398 ..	397 ..	398 ..
203 ..	Saragosse	.... ..	306 ..	310 ..
	Valeurs diverses			
.... ..	Gaz Parisien	.... ..	1352 ..	1351 ..
11 ..	Métaux	.... ..	.... ..	12 ..
58 ..	Panama	.... ..	.... ..	62 ..
2369 ..	Suez	2367 ..	2372 ..	2367 ..
	Mines			
283 50	Rio-Tinto	282 50	280 60	280 ..
87 50	Tharsis	.. ..	88 12	87 50
.... ..	de Beers	.... ..	.... ..	.. ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 14 Mai 1889

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
87 20 .I.	3 0/0	87 50 .I.
89 30 .I.	3 0/0 amortissable	89 30 .I.
104 90 .I.	4 1/2 0/0 1883	105 60 .I.

DERNIÈRE HEURE

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

INCENDIE D'UNE USINE
A CAUDRY

Caudry, 14 mai.

Un épouvantable incendie a éclaté dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure et demie.

L'usine Bracq-Taffin a brûlé presque entièrement. Le feu était d'une violence inouie, et ce n'est que grâce à d'immenses efforts que les bâtiments voisins ont pu être préservés.

L'incendie s'est éteint à trois heures du matin, les flammes ne trouvant plus d'aliments. La population toute entière s'est signalée par son dévouement, et particulièrement M. Verchin, peintre qui a fait des prodiges de valeur.

Les pertes sont évaluées à 600.000 francs, vingt métiers à tuile sont hors de service. Le matériel et les bâtiments venaient d'être réassurés depuis quinze jours. Il n'y a heureusement pas d'accidents à signaler, mais la consternation est grande parmi les habitants effrayés de la fréquence des sinistres dans le pays.

Deux cents ouvriers se trouvent sans travail par suite de cet incendie, dont la cause est encore inconnue.

Au Conseil des ministres. — Une tombola. — L'ordre du jour du Sénat. — Le Panama.

Paris, 14 mai. — Le conseil des ministres a discuté les termes d'un projet relatif à une tombola de quinze millions dont le produit servirait à faire venir à Paris, pour visiter l'Exposition, un certain nombre d'instituteurs, d'ouvriers et d'agriculteurs.

Les lots de la tombola consisteraient en objets exclusivement achetés parmi ceux qui figurant à l'Exposition.

Le texte du projet sera définitivement arrêté dans le prochain conseil.

Les ministres ont décidé de demander au Sénat de mettre la loi des instituteurs en tête de l'ordre du jour puis ensuite la loi militaire.

M. Spuller a remis, à M. Carnot, une adresse de la colonie française à St-Pétersbourg, à l'occasion du 5 mai.

Le Conseil n'a pas encore été saisi officiellement de la demande du liquidateur de Panama relativement à l'émission des bons de 25 francs ; dans tous les cas, le gouvernement ne pourra accueillir cette demande qu'autant que M. Brunet, liquidateur, se sera assuré le concours financier nécessaire à la réussite de l'opération.

Le mouvement préfectoral paraîtra à la fin de la semaine. Avant d'arrêter ce mouvement qui doit avoir un caractère électoral, M. Constans désire entrer en relations avec les députés, afin de leur donner satisfaction dans la mesure compatible avec le bon fonctionnement de l'administration.

Le nouveau préfet du Nord

Paris, 14 mai. — D'après le *National*, ce serait M. Lozé, préfet de police de Paris qui succéderait à M. Saisset-Schneider.

L'élection sénatoriale de l'Aisne

Paris, 14 mai. — On annonce la candidature de M. Leroux, ancien député, au siège sénatorial de l'Aisne attribué à ce département par la mort de l'amiral Jaurès inamovible.

Cette candidature est soutenue par MM. Waddington et Mazeziaux, c'est-à-dire qu'elle est opportuniste.

Le troisième sénateur de l'Aisne, M. Sébline, soutiendra la candidature indépendante de M. de Violaine.

Les grèves en Allemagne

Metz, 14 mai. — La grève de Westphalie a amené l'arrêt de huit haut-fourneaux aux usines de Windel Joues, Mayence et Hayange.

Berlin, 14 mai. — Les journaux du matin expriment hautement leur mécontentement au sujet des nouvelles alarmantes publiées hier.

Le calme est absolu. L'administration des mines en présence de la résolution inébranlable des grévistes, en présence des sympathies générales témoignées aux mineurs; regrette aujourd'hui sa déclaration maladroite.

L'empereur s'intéresse vivement à la solution de la crise.

On attend avec impatience le résultat de l'audience que doit accorder l'Empereur aujourd'hui aux délégués des mineurs, car sa réponse aura une grande influence sur la crise.

La perte quotidienne doit être évaluée à un million.

De nouveaux chômages se sont déclarés dans les établissements métallurgiques de Haste-et-Dhogen ; et ils coïncident avec de fortes commandes que le nouvel état de choses empêche d'exécuter.

Wattemscheid, 14 mai. — Les directeurs ont promis une augmentation de salaires.

A Francfort, par suite du manque de charbon, onze nouveaux trains ont été supprimés.

A Boschen, toutes les fosses chôment.

Dans une réunion tenue hier, les grévistes ont décidé de maintenir intégralement leurs réclamations ; ils ont adressé leurs remerciements à l'administration communale pour avoir demandé le départ des troupes occupant le territoire.

Comme dans les deux réunions précédentes, la séance a été levée aux cris de : « Vive l'Empereur ! »

Les cochers de tramways de Berlin s'agitent en vue d'une grève.

La conversion de la dette égyptienne

Londres, 14 mai. — MM. Vincent et Richthosen délégués du gouvernement égyptien ont conclu l'arrangement relatif à la conversion de la dette égyptienne privilégiée ; ils ont traité avec le groupe financier représenté par Rotschild, Bleichroeder et Haussman ; le contrat a été signé hier par M. Rotschild au nom des maisons contractantes et par Richthofen au nom du gouvernement égyptien et la caisse de la dette publique.

Les conditions obtenues sont considérées comme étant très avantageuses pour le gouvernement égyptien.

L'affaire Salis-Gilly

Montpellier, 14 mai. — M. Raisin préside. MM. Savine, Gilly, Chirac et Peyron sont présents.

Le procureur-général occupe le siège du ministère public.

Les avocats de MM. Chirac et Savine disent n'avoir pas reçu la liste des témoins cités.

Le procureur prouve le contraire.

Le président résume l'affaire.

M. Savine interrogé nie avoir voulu diffamer M. Salis et insiste sur sa bonne foi.

Le Congrès de la paix

Rome, 14 mai. — Le Congrès de la paix a voté hier à une grande majorité un ordre du jour exprimant le vœu que les gouvernements s'entendent pour diminuer leurs armements et que l'organisation militaire de chaque pays ait un but défensif et non offensif; que tous les citoyens soient préparés dès l'enfance à la défense de leur patrie, si elle était attaquée et que la Presse, les associations, les députés, travaillent à populariser cette idée.

SÉNAT

Séance du mardi 14 mai 1889.

Présidence de M. LE ROYER, président.

La séance est ouverte à deux heures.

Le président fait l'éloge funèbre des sénateurs décédés pendant les vacances.

On procède au tirage au sort des bureaux.

M. Meynadier dépose un rapport sur le projet des places fortes.

Le Sénat place la loi du recrutement en tête de l'ordre du jour.

La séance est levée.

Séance jeudi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi 14 mai 1889

Présidence de M. MÉLINE président

La séance est ouverte à 2 heures.

La détention préventive

Au commencement de la séance la Chambre adopte une proposition de MM. Félix Le Roy et de la Batie, relative à la détention préventive.

Les articles 23 et 24 du Code pénal sont abrogés et remplacés par la disposition suivante :

« Dans tous les cas où par une disposition spéciale et motivée, le jugement ou l'arrêt n'en aura pas autrement décidé, toute détention préventive sera intégralement imputée sur la peine emportant privation temporaire de la liberté et prononcée en raison ou à l'occasion du fait qui a motivé cette détention. »

Le budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget.

Propositions Basly

M. le Président. — J'ai l'honneur de proposer la Chambre une motion préjudicielle déposée par MM. Basly, Camélinat et plusieurs autres de nos collègues tendant à ce que la Chambre avant de procéder au vote du budget, vote un certain nombre de lois concernant le sort des travailleurs. La parole est à M. Basly.

M. Basly. — Après le vote du budget la Chambre devra se représenter devant les électeurs, or toutes les lois qui intéressent le sort des travailleurs, dont plusieurs ont déjà été votées en première délibération, deviendront caduques si elles ne sont pas adoptées avant la fin de la législature.

M. Tirard. — La Chambre a mis le budget en tête de son ordre du jour. Quand le budget sera voté, la Chambre pourra s'occuper des lois dont il vient d'être question.

Je demande donc le maintien de l'ordre du jour (très bien, très bien.)

M. Basly. — J'insiste sur la proposition car je suis convaincu qu'une fois le budget voté, on nous renverra. (Mouvements divers.)

La proposition est repoussée par 278 voix contre 241.

M. le Président. — J'ai reçu une autre proposition de M. Basly tendant à ce que la Chambre consacre le vendredi de chaque semaine à discuter les propositions intéressant les ouvriers. (Bruits divers.)

La chambre sera consultée sur cette proposition à la fin de la séance (très bien sur divers bancs).

M. le président. — La discussion générale est ouverte sur le budget de 1890.

La parole est à M. de Lamarzelle.

M. de Lamarzelle. — Le budget qui est soumis à la Chambre est sensiblement le même que celui des années précédentes. (Très bien ! à droite.)

Ce projet de budget est le dernier aveu d'impuissance de la majorité et la démonstration suprême que cette majorité n'a pas su remplir son mandat. (Très bien à droite).

Dans les dix dernières années, avant 1885, on a dépensé environ cinq milliards de plus que le produit des impôts, ce qui représentait un déficit annuel de 500 millions.

Les élections de 1885 avaient donné pour mandat à la Chambre de remédier à cette situation. Or, pendant ces quatre dernières années, le déficit n'a pas été moindre, même à gauche on ne conteste plus le déficit, on n'en discute que le chiffre. (Bruit à gauche.)

Le chiffre des dépenses qu'on a fait sortir du budget ordinaire s'élève à 318 millions ; cependant ces dépenses n'ont rien d'extraordinaire puisqu'elles sont périodiques. En cela, j'ai la bonne fortune de me rencontrer avec M. le rapporteur général.

Le rapport en effet le reconnaît en ce qui concerne les dépenses de la guerre et ce n'est pas moins vrai pour les dépenses des travaux publics.

La Chambre n'a donc pas fait cesser le déficit.

En quatre ans elle a emprunté 3 milliards 246 millions. (Mouvement).

A-t-elle amorti ?

Mais on n'amortit sérieusement qu'avec les excédants, les prétendus amortissements dont on parle ne sont que des jeux d'écritures.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

14 mai.

ROUBAIX-TOURCOING. — Peu de changement dans les cours, tendance du marché toujours soutenue.

Les opérations du jour se chiffrent par 105,000 k. ainsi répartis :

Contrat 1 : Sur mai, 5.000 kil. à 5,87 1/2, 5.000 à 5,90; sur juin, 10.000 à 5,92 1/2 ; sur juillet, 10,000 à 5,95 ; sur août, 5.000 à 5,95 et 5.000 à 5,97 1/2; sur septembre 10,000 à 5,97 1/2; sur octobre 25,000 à 5,97 1/2 ; sur novembre 15,000 à 5,97 1/2. — Ensemble 90,000 kil.

Contrat 2 : sur mai 5.000 k. à 5,70; sur juin 5.000 à 5,70; sur décembre 5.000 à 5,70.